




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110131-13559-DE-1-1_0
Date de signature : 01/02/11
Date de réception : mardi 1 février 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.95**

Séance publique du

31 janvier 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS - MANIFESTATION EDUCATIVE ET CULTURELLE
'C'EST SUD' - ANNEE 2011**

Le 31/01/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 25 Janvier 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET à M. Francis TAULAN, M. Jacques GARCON à M. Henri MATAS, M. André GUINDE à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Françoise TERME à Mme Fatima DRAOUZIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Alexandre GALLESE, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31/01/11

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS - MANIFESTATION EDUCATIVE ET
CULTURELLE 'C'EST SUD' - ANNEE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence organise, pendant le week-end du 10, 11 et 12 juin 2011, une animation culturelle ayant pour objet d'impulser et de dynamiser les échanges et les rencontres entre la population aixoise et le monde éducatif local.

Cette manifestation, qui associe des acteurs culturels vivant autour de l'école, fêtera cette année sa dixième édition.

Les différentes animations seront coordonnées en relation avec des acteurs culturels renommés ainsi que d'autres services municipaux tels que le Conservatoire de Musique et l'Ecole Supérieure d'Art.

Au regard de l'importance de cette manifestation, dont le budget total s'élève à 150 000,00 €, il apparaît souhaitable d'associer d'autres collectivités territoriales et services de l'Etat à ce projet.

A ce titre, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER**, Madame le Maire à solliciter, au titre de l'année 2011, les subventions suivantes :
 - 15 000,00 euros auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône,
 - 15 000,00 euros auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'azur,
 - 30 000,00 euros auprès de la Communauté du Pays d'Aix,
 - 10 000,00 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

- **AUTORISER**, Monsieur le Trésorier Payeur d'Aix-Municipale à faire recette de ces subventions ;
- **AUTORISER**, Madame le Maire à reverser ces subventions à la Caisse des Ecoles qui prend en charge budgétairement l'organisation de cette manifestation – Compte budgétaire **92213 65736 1372** dans la limite des montants sollicités soit 70 000,00 € au maximum.

2011.95 - DEMANDE DE SUBVENTIONS - MANIFESTATION EDUCATIVE ET CULTURELLE 'C'EST SUD' - ANNEE 2011

Présents et représentés	: 52
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02 Février 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**